



Assemblée générale du samedi 25 juin 2022
Jardin de l'EMS Goumoens-la-Ville

Rapport du trésorier

Ariane Favre commente les comptes 2020 et 2021 de l'Association des Amis de la Fondation « Les Châteaux » documents que tous les membres ont reçus.

Bonjour à tous, sur les documents que vous avez reçus, les chiffres sont comparés à ceux de l'année précédente.

Je vais brièvement vous donner quelques informations sur les comptes 2020 et commenter les comptes 2021.

En 2020, seuls les cotisations, les dons, les intérêts bancaires et les revenus sur les titres ont été encaissés. Les charges se sont limitées aux frais administratifs et bancaires pour laisser un bénéfice de CHF 12'645.95.

A l'instar de 2020, l'exercice 2021 a enregistré des cotisations pour CHF 6'020.- (en baisse) et des dons pour CHF 2'885.- (en hausse) précisons que tous les montants versés supérieurs à ceux des cotisations sont pris en compte dans les dons. Le total de ces deux rubriques est en diminution de CHF 1'410.-

Les intérêts bancaires et revenus sur titres et placements se sont élevés à CHF 3'817.30.

Les charges comptabilisent CHF 1'228.10 de frais administratifs et bancaires. Le bénéfice de l'exercice 2021 se monte à CHF 11'494.20.

Les frais administratifs sont en diminution grâce à l'envoi des documents par e-mail.

La variation de fortune (augmentation) se monte à CHF 11'494.20

La fortune de l'Association est composée de titres, parts sociales, liquidités immédiatement disponibles pour CHF 125'799.89

L'impôt anticipé à récupérer s'élève à CHF 2'433.15.

Le total de la fortune au 31.12.2021 est de CHF 228'208.54.

Comme les années précédentes, les titres au bilan sont indiqués à leur prix d'achat et que leur réserve latente est de CHF 115'359.- au 31.12.2021.

Elle remercie l'Assemblée de son attention et se tient à disposition pour d'éventuelle question.

Favre